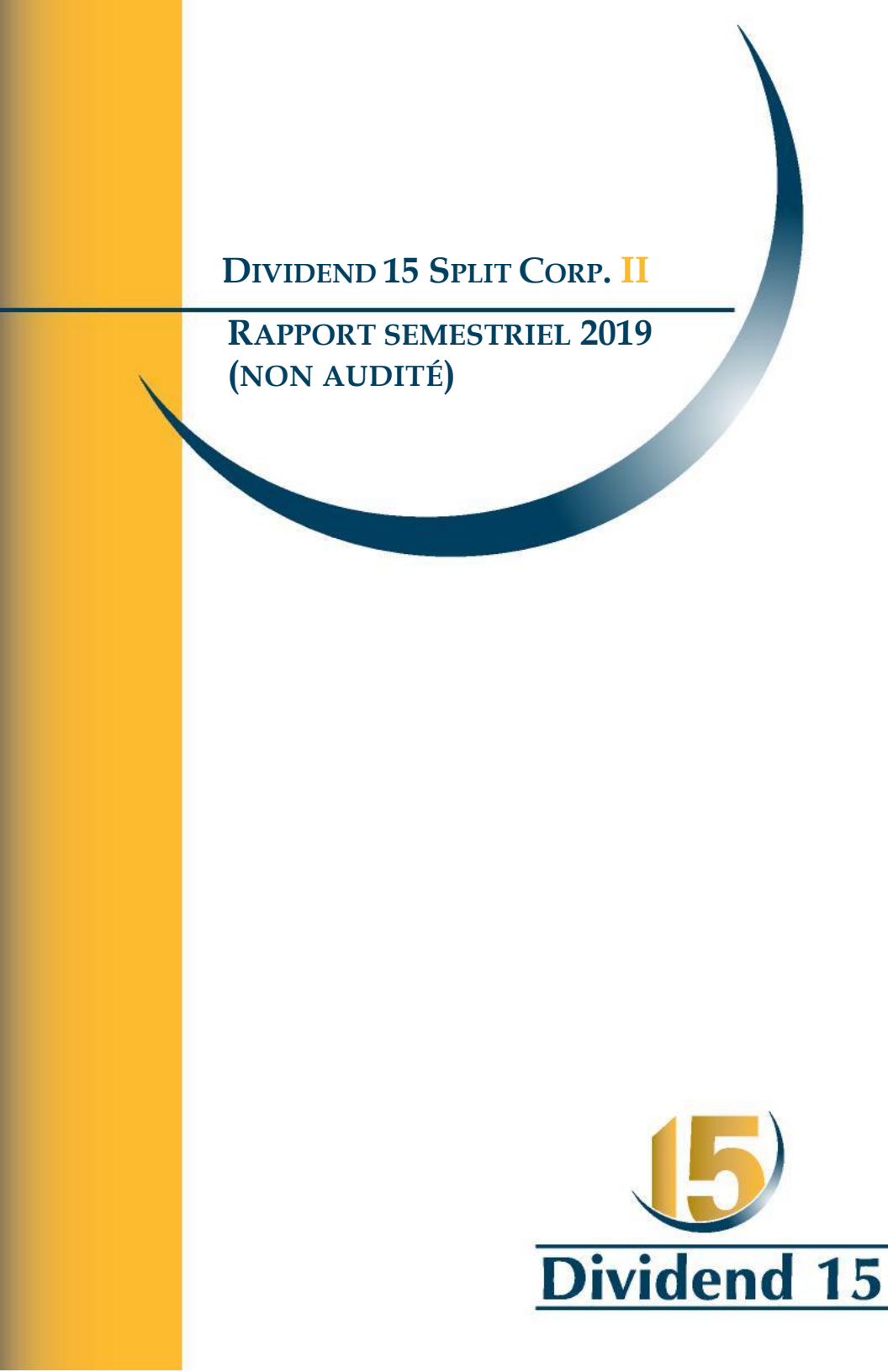




DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

**RAPPORT SEMESTRIEL 2019
(NON AUDITÉ)**



Dividend 15

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant la Société. Les énoncés prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes. En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre la Société, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des prévisions et des projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont par conséquent intrinsèquement assujettis, entre autres facteurs, aux risques, incertitudes et hypothèses concernant la Société et la conjoncture économique.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif de la Société. Plusieurs facteurs importants peuvent expliquer les divergences entre les prévisions et les événements réels, notamment la situation économique et politique et les conditions des marchés, les taux de change et d'intérêt, l'évolution des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, la modification de règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

La liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres facteurs pertinents, avant de prendre toute décision de placement, et nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société s'attende actuellement à ce que les événements et faits nouveaux ultérieurs puissent donner lieu à des changements de position, elle ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

RAPPORT SEMESTRIEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 MAI 2019

Nous vous présentons le rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds pour la période close le 31 mai 2019. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers semestriels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web (www.dividend15.com) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.dividend15.com) ou de SEDAR (www.sedar.com).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

La Société investit principalement dans un portefeuille d'actions ordinaires productives de dividendes, ce portefeuille comprenant des titres de chacune des 15 sociétés canadiennes suivantes :

Banque de Montréal	Banque Royale du Canada
La Banque de Nouvelle-Écosse	Financière Sun Life inc.
BCE Inc.	Corporation TC Énergie
Banque Canadienne Impériale de Commerce	TELUS Corporation
CI Financial Corp.	Thomson Reuters Corporation
Enbridge Inc.	La Banque Toronto-Dominion
Société Financière Manuvie	TransAlta Corporation
Banque Nationale du Canada	

La Société peut également investir jusqu'à 15 % de sa valeur liquidative dans des actions d'autres émetteurs que les 15 sociétés indiquées précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille, et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

Actions privilégiées

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes préférentiels mensuels fixes cumulatifs en espèces de 0,04375 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 5,25 % par an sur le prix d'émission initial;
2. verser aux porteurs d'actions privilégiées le prix d'émission initial par action privilégiée vers la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2024 (date pouvant être reportée par tranches de cinq ans).

Actions de catégorie A

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. verser aux porteurs d'actions de catégorie A des dividendes mensuels réguliers en espèces ciblés à 0,10 \$ par action de catégorie A, ce qui représente un rendement de 8,0 % par an sur le prix d'émission initial; pour que des dividendes mensuels puissent être déclarés, la valeur liquidative par unité doit être supérieure au seuil de 15 \$;
2. verser aux porteurs d'actions de catégorie A une somme équivalant au moins au prix d'émission initial de ces actions vers la date de dissolution.

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 25 février 2019. En outre, la note 5 des états financiers annuels (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

RÉSULTATS

Les marchés canadiens ont produit des résultats inégaux pour le semestre clos le 31 mai 2019. Les marchés financiers ont fortement rebondi par rapport à leur plus bas niveau en plusieurs années atteint le 24 décembre 2018. L'optimisme des intervenants du marché s'est nettement renforcé au début janvier, la Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada ayant annoncé une approche plus conciliante en ce qui concerne les variations de taux d'intérêt. De plus, les chances de réussite des négociations commerciales mondiales se sont accrues au début de 2019, ce qui a favorisé la reprise du marché. Un retour en arrière dans les négociations commerciales sino-américaines et la hausse des tarifs douaniers imposés par les États-Unis sur les produits chinois ont cependant été source d'affaiblissement et ont fait croître l'incertitude sur les marchés mondiaux vers la fin de mai. Les marchés des titres à revenu fixe ont également été touchés, les taux des obligations à long terme ayant considérablement reculé du fait des craintes que les tensions commerciales puissent nuire à la croissance économique et aux bénéfices des sociétés. La courbe des taux a continué de s'aplanir et s'est inversée au cours de la période, ce qui s'est traduit par une pression accrue sur les marges d'intérêts nettes et les revenus de placement des banques et des sociétés d'assurance vie. Malgré tout, l'économie canadienne semble se relever du ralentissement enregistré à la fin de 2018 et au début de 2019.

Les principales sociétés détenues dans le portefeuille font toujours partie des sociétés de l'indice S&P/TSX 60 qui versent le plus de dividendes, et la plupart d'entre elles affichent une croissance continue des dividendes; ces placements devraient donc demeurer relativement intéressants compte tenu des bas taux d'intérêt actuels.

L'actif net par unité (composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A) s'est établi à 14,70 \$ au 31 mai 2019 à la suite du versement de distributions. Des distributions totalisant 0,46 \$ ont été versées au cours de la période, ce qui porte à 19,28 \$ le montant total des distributions versées par unité depuis l'établissement du Fonds.

Le 21 février 2019, la Société a annoncé que sa date de dissolution serait reportée de cinq ans, du 1^{er} décembre 2019 au 1^{er} décembre 2024. En raison du report de sa date de dissolution, la Société offre un droit de rachat spécial aux actionnaires leur permettant de remettre une catégorie d'actions, ou les deux, en échange d'un prix de rachat correspondant à la valeur liquidative par unité au 30 novembre 2019. La Société peut également modifier le taux des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs payables sur les actions privilégiées pour la période de prolongement de cinq ans commençant le 1^{er} décembre 2019. Toute modification au taux des dividendes sur les actions privilégiées sera annoncée au plus tard le 30 septembre 2019. La date de dissolution peut être reportée par tranches de cinq ans au gré de la Société. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions.

À la clôture de la période, l'actif net de la Société s'élevait à 241,6 M\$.

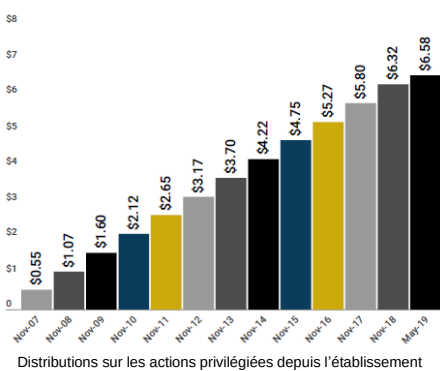
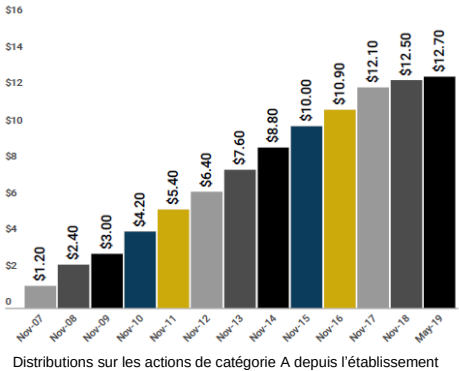
Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

Actions de catégorie A - Distributions

Les porteurs d'actions de catégorie A sont en droit de recevoir des dividendes mensuels en espèces initialement fixés à 0,10 \$ par action de catégorie A, ce qui représente un rendement de 8,0 % par an sur le prix d'émission initial. Pour que des dividendes mensuels soient déclarés, la valeur liquidative par unité doit être supérieure à 15 \$. Le total des distributions versées au cours de la période est de 0,20 \$ par action de catégorie A.

Actions privilégiées - Distributions

Les porteurs d'actions privilégiées sont en droit de recevoir des dividendes préférentiels mensuels fixes cumulatifs en espèces de 0,04375 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 5,25 % par an sur le prix d'émission initial. Le total des distributions versées au cours de la période selon le taux fixé est de 0,2625 \$ par action privilégiée.



 **12.70**
Cumul des distributions versées sur les actions de catégorie A depuis l'établissement

 **6.58**
Cumul des distributions versées sur les actions privilégiées depuis l'établissement

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Le 21 février 2019, la Société a annoncé que sa date de dissolution serait reportée de cinq ans, du 1^{er} décembre 2019 au 1^{er} décembre 2024. En raison du report de sa date de dissolution, la Société offre un droit de rachat spécial aux actionnaires leur permettant de remettre une catégorie d'actions, ou les deux, en échange d'un prix de rachat correspondant à la valeur liquidative par unité au 30 novembre 2019. La Société peut également modifier le taux des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs payables sur les actions privilégiées pour la période de prolongement de cinq ans commençant le 1^{er} décembre 2019. Toute modification au taux des dividendes sur les actions privilégiées sera annoncée au plus tard le 30 septembre 2019. La date de dissolution peut être reportée par tranches de cinq ans au gré de la Société. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest »), à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société selon les conditions décrites à la rubrique « Frais de gestion » ci-après.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers semestriels de la Société, ainsi que des états financiers annuels audités d'exercices antérieurs. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société

	31 mai 2019	Exercices clos les 30 novembre				
		2018	2017	2016	2015	2014
Actif net par unité à l'ouverture de la période ¹⁾	14,26	15,62	15,66	15,09	17,35	16,62
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus	0,28	0,56	0,54	0,59	0,59	0,54
Total des charges	(0,08)	(0,15)	(0,19)	(0,16)	(0,19)	(0,48)
Gains (pertes) réalisés de la période	0,24	0,18	0,35	0,09	0,18	0,45
Gains (pertes) latents de la période	0,46	(1,03)	0,81	1,48	(1,39)	1,10
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	0,90	(0,44)	1,51	2,00	(0,81)	1,61
Distributions ³⁾						
Dividendes canadiens	(0,46)	(0,93)	(1,73)	(1,43)	(1,73)	(1,73)
Total des distributions	(0,46)	(0,93)	(1,73)	(1,43)	(1,73)	(1,73)
Actif net par unité à la clôture de la période	14,70	14,26	15,62	15,66	15,09	17,35
Actif net par action privilégiée	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Actif net par action de catégorie A	4,70	4,26	5,62	5,66	5,09	7,35
Actif net par unité à la clôture de la période	14,70	14,26	15,62	15,66	15,09	17,35

- 1) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.
- 2) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies, pour la période, en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution, et sont versées en espèces. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (EN FONCTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE)

	Exercices clos les 30 novembre					
	31 mai 2019	2018	2017	2016	2015	2014
Valeur liquidative (en millions) ¹⁾	241,6 \$	234,4 \$	256,8 \$	221,6 \$	213,5 \$	198,6 \$
Nombre d'unités en circulation	16 434 214	16 434 214	16 434 214	14 144 214	14 144 214	11 444 214
Ratio des frais de gestion de base ²⁾	1,04 %	0,98 %	1,16 %	1,06 %	1,19 %	2,72 %
Ratio des frais de gestion, compte tenu des charges non récurrentes liées à un placement secondaire ³⁾	1,04 %	0,98 %	1,82 %	1,06 %	2,18 %	4,62 %
Ratio des frais de gestion par action de catégorie A ⁴⁾	15,0 %	14,2 %	14,25 %	13,9 %	14,58 %	18,59 %
Taux de rotation du portefeuille ⁵⁾	3,50 %	5,42 %	22,05 %	2,92 %	9,4 %	30,70 %
Ratio des frais d'opérations ⁶⁾	0,02 %	0,03 %	0,04 %	0,04 %	0,03 %	0,08 %
Cours de clôture (TSX) :						
Actions privilégiées	10,04 \$	9,96 \$	10,08 \$	10,10 \$	10,05 \$	10,13 \$
Cours de clôture (TSX) :						
Actions de catégorie A	4,66 \$	4,00 \$	8,47 \$	7,32 \$	7,86 \$	8,68 \$

1) Données arrêtées au 31 mai ou au 30 novembre.

2) Un ratio des frais de gestion de base distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation normales de la Société, en excluant toute charge non récurrente liée à un placement. Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges pour la période en question et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la période.

3) Les frais d'émission d'actions, qui correspondent à la rémunération des placeurs pour compte et aux autres charges liées au placement, sont des charges non récurrentes engagées pour tout placement secondaire. Les frais engagés dans le cadre de placements secondaires ont été contrebalancés par l'accroissement de la valeur liquidative par unité pour ces placements.

4) Le ratio des frais de gestion pour les actions de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81-106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation de la Société, toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net applicable uniquement aux actions de catégorie A pour la période. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement. La direction est d'avis que le ratio des frais de gestion de base par unité présenté dans le tableau ci-dessus est le ratio le plus représentatif pour évaluer l'efficacité de l'administration de la Société, pour faire des comparaisons avec les ratios des frais des différents fonds communs de placement ou pour établir les rendements minimaux nécessaires à la Société pour obtenir une croissance de la valeur liquidative par unité.

5) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de Quadravest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

6) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne au cours de la période.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, le gestionnaire a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,1 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

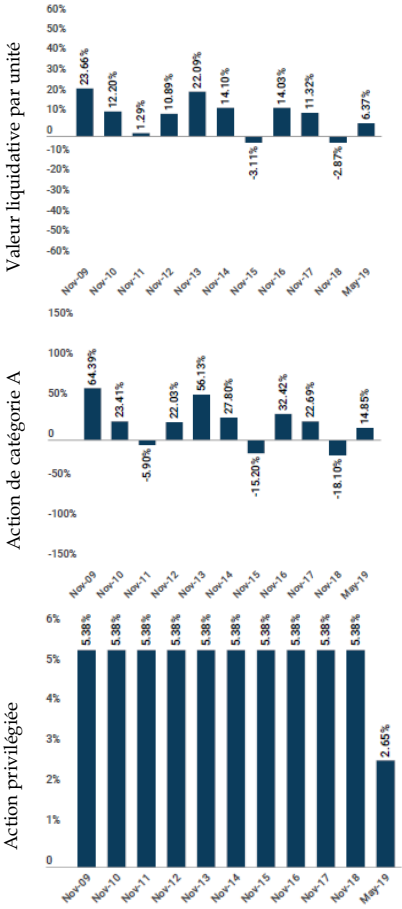
Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

RENDEMENT PASSÉ

Rendement annuel

Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chaque exercice depuis l'établissement. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d'une unité, d'une action privilégiée ou d'une action de catégorie A au cours de l'exercice. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- a) L'information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans d'autres titres de la Société;
- b) L'information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- c) Le rendement passé de la Société n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.



APERÇU DU PORTEFEUILLE

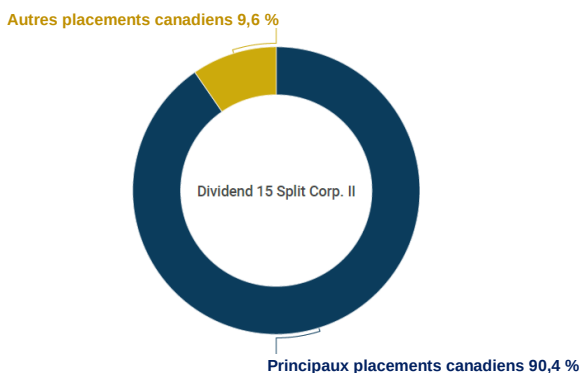
Tous les placements au 31 mai 2019

Nom	Pondération (%)
Corporation TC Énergie	7,8
La Banque Toronto-Dominion	7,4
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6,6
Banque Nationale du Canada	6,6
Banque Royale du Canada	6,2
Société Financière Manuvie	6,0
BCE Inc.	5,6
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,4
Financière Sun Life inc.	5,4
TELUS Corporation	5,1
Enbridge Inc.	5,0
Thomson Reuters Corp.	4,8
Banque de Montréal	3,8
Suncor Énergie Inc.	3,0
CI Financial Corp.	2,4
TransAlta Corporation	2,4
Emera Inc.	1,9
Les Compagnies Loblaw ltée	1,6
Groupe TMX Inc.	1,1
La Société de Gestion AGF Limitée	1,0
Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net	89,1
Trésorerie	11,8
Autres actifs (passifs), montant net	-0,9
	100,0

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

Le diagramme qui suit présente la répartition des actifs de la Société entre les principaux placements canadiens et les autres placements canadiens.



DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires de Dividend 15 Split Corp. II. (la « Société ») ont été préparés par Quadravest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » de la Société) et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers intermédiaires ainsi que dans les autres sections du rapport semestriel.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standards 34, et peuvent comprendre des montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3.

Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers intermédiaires.

WAYNE FINCH

Chef de la direction, président et administrateur
Quadravest Capital Management Inc.

SILVIA GOMES

Chef des finances
Quadravest Capital Management Inc.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MAI 2019 ET AU 30 NOVEMBRE 2018 (NON AUDITÉ)

	31 mai 2019 (\$)	30 novembre 2018 (\$)
ACTIF		
Actif courant		
Placements	215 236 229	214 930 716
Trésorerie	28 530 731	21 336 620
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	583 816	1 163 842
Montant à recevoir sur titres vendus	-	1 033 072
Total de l'actif	244 350 776	238 464 250

PASSIF

Passif courant		
Options vendues	84 347	568 969
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	293 706	198 344
À payer pour l'achat de titres	-	2 624 685
Distributions à payer	2 362 418	718 997
Actions privilégiées (note 6)	164 342 140	164 342 140
Actions de catégorie B	1 000	1 000
	167 083 611	168 454 135

ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A

77 267 165 70 010 115

Nombre d'unités (1 action privilégiée et
1 action de catégorie A) en circulation
(note 6)

Actif net par unité	16 434 214	16 434 214
Actif net par action privilégiée	14,70 \$	14,26 \$
Actif net par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$
Actif net par action de catégorie A	4,70 \$	4,26 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration



WAYNE FINCH
Administrateur



PETER CRUICKSHANK
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2019 (\$)	2018 (\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés (note 5)		
Gain (perte) net réalisé	3 894 665	956 799
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	7 637 075	(13 014 098)
Dividendes	4 494 442	4 481 755
Intérêts	97 696	16 800
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	16 123 878	(7 558 744)
Autre gain (perte)		
Gain (perte) de change réalisé	4 042	775
	16 127 920	(7 557 969)
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	898 168	921 206
Frais de service	69 500	35 706
Honoraires d'audit	13 507	11 581
Jetons de présence des administrateurs	11 792	11 792
Frais du comité d'examen indépendant	1 154	1 154
Droits de garde	30 720	27 882
Frais juridiques	21 613	19 994
Information aux actionnaires	20 167	21 088
Autres charges d'exploitation	52 053	76 271
Taxe de vente harmonisée	121 583	120 376
Coûts de transactions	29 789	33 588
	1 270 046	1 280 638
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A avant distributions sur les actions privilégiées	14 857 874	(8 838 607)
Distributions sur les actions privilégiées	(4 313 981)	(4 313 981)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	10 543 893	(13 152 588)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A (note 8)	0,64	(0,80)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II
ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A
POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2019 (\$)	2018 (\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de la période	70 010 115	92 420 569
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	10 543 893	(13 152 588)
Distributions sur les actions de catégorie A		
Dividendes canadiens	(3 286 843)	(3 286 843)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	<u>7 257 050</u>	<u>(16 439 431)</u>
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de la période	<u>77 267 165</u>	<u>75 981 138</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
 POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2019 (\$)	2018 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	10 543 893	(13 152 588)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions privilégiées	4 313 981	4 313 981
(Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés	(3 894 665)	(956 799)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et dérivés	(7 637 075)	13 014 098
Acquisition de placements, après primes sur options	(10 232 333)	(9 467 572)
Produit de la vente de placements	19 382 325	7 221 552
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	580 026	12 494
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	95 362	(100 788)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	13 151 514	884 378
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions sur les actions de catégorie A	(1 643 422)	(4 930 264)
Distributions sur les actions privilégiées	(4 313 981)	(4 313 981)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(5 957 403)	(9 244 245)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	7 194 111	(8 359 867)
Trésorerie à l'ouverture de la période	21 336 620	22 012 552
Trésorerie à la clôture de la période	28 530 731	13 652 685
Intérêts reçus*	97 696	16 800
Dividendes reçus*, déduction faite des retenues d'impôts	5 074 468	4 494 249

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 31 MAI 2019 (NON AUDITÉ)

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (\$) (primes reçues)	Juste valeur (\$)
Actions ordinaires canadiennes			
15 principaux placements			
92 833	Banque de Montréal	7 871 466	9 108 774
189 450	La Banque de Nouvelle-Écosse	13 078 663	12 988 692
223 058	BCE Inc.	11 043 767	13 575 310
155 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce	15 154 827	15 885 950
283 056	CI Financial Corp.	8 751 068	5 743 206
242 900	Enbridge Inc.	11 190 050	12 086 704
644 500	Société Financière Manuvie	14 554 233	14 617 260
262 200	Banque Nationale du Canada	11 767 058	15 918 162
148 371	Banque Royale du Canada	12 289 327	15 071 526
246 600	Financière Sun Life inc.	10 467 620	12 936 636
287 450	Corporation TC Énergie	16 020 756	18 940 081
247 934	TELUS Corporation	9 447 360	12 376 865
134 397	Thomson Reuters Corp.	6 351 326	11 544 702
243 000	La Banque Toronto-Dominion	12 654 231	17 957 700
645 500	TransAlta Corporation	8 200 019	5 770 770
Total des principales actions du portefeuille (90,4 %)		168 841 771	194 522 338
Autres actions ordinaires canadiennes			
486 700	La Société de Gestion AGF Limitée	6 257 335	2 472 436
87 900	Emera Inc.	4 206 215	4 574 316
55 000	Les Compagnies Loblaw Itée	2 745 965	3 814 800
174 800	Suncor Énergie Inc.	7 257 493	7 280 420
28 523	Groupe TMX Inc.	1 806 673	2 571 919
Total des autres actions ordinaires canadiennes (9,6 %)		22 273 681	20 713 891
Total des actions ordinaires canadiennes (100,0 %)		191 115 452	215 236 229

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 31 MAI 2019 (NON AUDITÉ)

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (\$) (primes reçues)	Juste Valeur (\$)
	Options d'achat vendues (100 actions par contrat)		
	Options d'achat canadiennes vendues		
(150)	Banque de Montréal à 107 \$, juin 2019	(10 350)	(243)
(130)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 72 \$, juin 2019	(12 090)	(975)
(230)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 76 \$, juin 2019	(4 370)	(56)
(320)	CI Financial Corp. à 20 \$, juin 2019	(11 200)	(20 800)
(200)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 115 \$, juin 2019	(12 200)	(104)
(300)	Enbridge Inc. à 52 \$, juin 2019	(9 900)	(1 500)
(400)	Société Financière Manuvie à 25 \$, juin 2019	(12 000)	(412)
(225)	Banque Royale du Canada à 108 \$, juin 2019	(17 100)	(1 125)
(335)	Financière Sun Life inc. à 55 \$, juin 2019	(36 516)	(3 183)
(235)	Financière Sun Life inc. à 56 \$, juin 2019	(15 276)	(823)
(450)	Corporation TC Énergie à 66 \$, juin 2019	(40 500)	(36 225)
(400)	TELUS Corporation à 50 \$, juin 2019	(10 400)	(10 200)
(4)	Thomson Reuters Corp. à 84 \$, juin 2019	(468)	(1 052)
(300)	La Banque Toronto-Dominion à 76 \$, juin 2019	(27 600)	(7 649)
	Total des options d'achat canadiennes vendues (0,0 %)	(219 970)	(84 347)
		190 895 482	215 151 882
	Moins : ajustements au titre des coûts de transactions	(134 549)	
	Total des placements (100,0 %)	190 760 933	215 151 882

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

1. Constitution

Dividend 15 Split Corp. II (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 28 septembre 2006 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 16 novembre 2006. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille QuadraVest Capital Management Inc. (« QuadraVest » ou le « gestionnaire »). L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit dans un portefeuille géré activement, constitué principalement d'actions ordinaires portant dividende émises par 15 sociétés canadiennes à grande capitalisation. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

Le 21 février 2019, la Société a annoncé que sa date de dissolution serait reportée de cinq ans, du 1^{er} décembre 2019 au 1^{er} décembre 2024. En raison du report de sa date de dissolution, la Société offre un droit de rachat spécial aux actionnaires leur permettant de remettre une catégorie d'actions, ou les deux, en échange d'un prix de rachat correspondant à la valeur liquidative par unité au 30 novembre 2019. La Société peut également modifier le taux des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs payables sur les actions privilégiées pour la période de prolongement de cinq ans commençant le 1^{er} décembre 2019. Toute modification au taux des dividendes sur les actions privilégiées sera annoncée au plus tard le 30 septembre 2019. La date de dissolution peut être reportée par tranches de cinq ans au gré de la Société. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standards (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels pour l'exercice clos le 30 novembre 2018, qui ont été établis selon les IFRS.

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 17 juillet 2019.

3. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables appliquées par la Société figure ci-après.

Transition à IFRS 9 *Instruments financiers*

Le 1^{er} décembre 2018, la Société a adopté de manière rétrospective IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). La nouvelle norme exige que les instruments financiers soient comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net (« JVRN ») ou par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »), selon le modèle économique adopté par la Société pour la gestion des instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces instruments. Les actifs et passifs financiers de la Société auparavant désignés comme étant à la JVRN lors de leur comptabilisation initiale ou classés comme étant détenus à des fins de transaction conformément à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 ») demeurent classés à la JVRN. L'adoption d'IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur les critères d'évaluation des actifs et des passifs financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

Placements et instruments financiers

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. La Société n'a pas choisi l'option lui permettant de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres à la JVAERG. Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la JVRN.

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A sont présentées au montant de rachat annuel, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

La Société comptabilise les achats et ventes ordinaires d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs financiers et aux passifs financiers comptabilisés à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inclus dans l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale de ses actifs et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »).

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer, s'il y a lieu, calculées en fonction de la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de la période. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets imposables réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance, elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, aux fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées estimatives de 22 820 284 \$ (22 692 218 \$ au 30 novembre 2018) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs. Celles-ci expirent à la date prévue de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2024. La Société dispose également, aux fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de 5 596 897 \$ (5 596 897 \$ au 30 novembre 2018) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant, et qui n'expirent pas.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 31 mai 2019 et au 30 novembre 2018 :

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 31 mai 2019

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	215 236 229 \$	-	-	215 236 229 \$
Options	(84 347 \$)	-	-	(84 347 \$)
	215 151 882 \$	-	-	215 151 882 \$

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2018

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	214 930 716 \$	-	-	214 930 716 \$
Options	(568 969 \$)	-	-	(568 969 \$)
	214 361 747 \$	-	-	214 361 747 \$

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours de la période close le 31 mai 2019 ou de l'exercice clos le 30 novembre 2018.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les 15 principaux placements du portefeuille ont été choisis en raison de leur performance à long terme supérieure à la moyenne sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés font partie de l'indice S&P/TSX 60 et sont parmi les plus importantes sociétés au Canada.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

Le gestionnaire gère le risque de prix en limitant la pondération de chaque titre du portefeuille à un maximum de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de l'achat.

En outre, le programme de vente d'options d'achat couvertes, qui génère un revenu additionnel pour le portefeuille, peut également contribuer à limiter les effets de la baisse du cours d'une société donnée du portefeuille durant les exercices où il existe une option d'achat couverte sur le titre de cette société.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 31 mai 2019, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté de 20 394 000 \$ (18 993 000 \$ au 30 novembre 2018). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué de 21 440 000 \$ (20 980 000 \$ au 30 novembre 2018).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Par conséquent, la Société n'est pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, et elle estime que le risque de taux d'intérêt est négligeable.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Les placements et les autres actifs nets de la Société sont tous libellés en dollars canadiens. Il n'existe donc pas de risque de change (comme à la période précédente).

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier (comme à la période précédente). Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

courtier a reçu les titres. Le risque de crédit lié à la trésorerie est considéré comme faible, la trésorerie étant déposée auprès d'une banque canadienne notée AA (comme à la période précédente).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Comme à la période précédente, le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX »). Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Tous les autres passifs financiers sont exigibles dans les trois mois suivant la clôture de la période.

Risque de concentration

Les 15 principaux placements de la Société sont des titres présents dans l'indice S&P/TSX 60 et sont ainsi exposés à certains des facteurs spécifiques touchant cet indice (comme à la période précédente). Un placement du portefeuille ne peut pas représenter plus de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de son achat.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	31 mai 2019	30 novembre 2018
Principales actions ordinaires canadiennes	80,5 %	83,5 %
Autres actions canadiennes	8,6 %	8,2 %
Options d'achat vendues	0,0 %	-0,2 %
Autres actifs, moins les passifs (hors actions privilégiées)	10,9 %	8,5 %
	100,0 %	100 %

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

<u>Opérations sur actions privilégiées</u>	31 mai 2019	31 mai 2018
Ouverture de la période	16 434 214	16 434 214
Émises au cours de la période	-	-
Clôture de la période	16 434 214	16 434 214

Les actions privilégiées donnent droit à des dividendes mensuels cumulatifs en espèces de 0,04375 \$ par action privilégiée. Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « DF.PR.A ». Leur cours était de 10,04 \$ au 31 mai 2019 (9,96 \$ au 30 novembre 2018). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat aux prix de rachat déterminés, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée (ensemble, une « unité ») au cours du mois d'août de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégories A et B pour le versement des dividendes. Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A

1 000 actions de catégorie B

Opérations sur actions de catégorie A

	31 mai 2019	31 mai 2018
Ouverture de la période	16 434 214	16 434 214
Émises au cours de la période	-	-
Clôture de la période	16 434 214	16 434 214

Les actions de catégorie A ont été initialement émises au prix de 15 \$ l'action, et les distributions cibles ont été fixées à 0,10 \$ par mois, par action. Pour que des distributions puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Toutes les actions de catégorie A en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date.

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « DF ». Leur cours était de 4,66 \$ au 31 mai 2019 (4,00 \$ au 30 novembre 2018). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat n'a lieu que le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée (ensemble, une « unité ») au cours du mois d'août de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$ (valeur de rachat des actions privilégiées).

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1,00 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action. Le 16 novembre 2007, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B en faveur de Dividend 15 Split Corp. II Holding Trust pour une contrepartie en trésorerie de 1 000 \$.

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit.

Selon la convention d'administration, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Les frais de gestion totalisant 898 168 \$ (921 206 \$ au 31 mai 2018) engagés au cours de la période comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 31 mai 2019, des frais de gestion et d'administration totalisant 156 137 \$ étaient dus au gestionnaire (143 787 \$ au 30 novembre 2018). Aucune prime de rendement n'a été versée en 2019 ou en 2018.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 29 789 \$ pour la période (33 588 \$ au 31 mai 2018).

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour les périodes closes les 31 mai 2019 et 2018 est calculée comme suit :

	2019	2018
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	10 543 893 \$	(13 152 588 \$)
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation	16 434 214	16 434 214
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A	0,64 \$	(0,80 \$)

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

	31 mai 2019	31 mai 2018
Actions privilégiées	0,2625 \$	0,2625 \$
Actions de catégorie A	0,20 \$	0,20 \$

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes préférentiels mensuels fixes cumulatifs en espèces de 0,04375 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 5,25 % par an sur le prix d'émission initial, et leur rembourser le prix d'émission initial au moment de la dissolution de la Société;
- verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles régulières en espèces ciblées à 0,10 \$ par action de catégorie A, ce qui représente un rendement de 8,0 % sur le prix d'émission initial, et verser à ces porteurs le prix d'émission initial à la date de dissolution. Pour que des dividendes mensuels soient déclarés, la valeur liquidative par unité doit être supérieure au seuil de 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Au 31 mai 2019 et au 30 novembre 2018, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.

QUADRAVEST CAPITAL MANAGEMENT INC.

Quadravest Capital Management Inc., société constituée en 1997, a pour objet la création et la gestion de produits à rendement élevé à l'intention des particuliers. Sa stratégie de placement combine le placement dans des actions en fonction des facteurs fondamentaux et la vente d'options d'achat couvertes. Guidée par quatre principes clés, Quadravest fixe des objectifs de placement réalistes permettant à son équipe de poursuivre une stratégie de placement à long terme.

Les quatre principes clés – innovation en matière de produits financiers, discipline de gestion des placements, solidité des résultats pour les investisseurs et excellence du service à la clientèle – sont les quatre piliers de Quadravest. Chaque membre de l'équipe bien soudée de la Société s'engage à respecter ces principes pour assurer une cohérence et une efficacité qui lui sont propres.

Quadravest a réuni plus de 2,5 G\$ dans le cadre de premiers appels publics à l'épargne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wayne Finch,
Administrateur, président, chef de la direction
et chef des placements,
Quadravest Capital Management Inc.

Peter Cruickshank,
Directeur général,
Quadravest Capital Management Inc.

Laura Johnson,
Directrice générale
et gestionnaire de portefeuille,
Quadravest Capital Management Inc.

William Thornhill,
Président,
William C. Thornhill Consulting Inc.

Michael W. Sharp,
Associé retraité,
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

John Steep,
Président, S. Factor Consulting Inc.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
18 York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc.
100 University Avenue
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Conseillers juridiques

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Commerce Court West, Suite 4000
Toronto (Ontario) M5L 1A9

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington St. West
Toronto (Ontario) M5V 3L3



Dividend 15

200 Front Street West,
Suite 2510, Toronto (Ontario)
M5V 3K2

Tél. : 416 304-4443
Sans frais : 877 4QUADRA
ou 877 478-2372
Télec. : 416 304-4441
info@quadravest.com
www.quadravest.com